Envoyé en préfecture le 04/12/2025
Reçu en préfecture le 04/12/2025
Publié le
ID : 056-215602129-20251203-DEL2025_78-DE

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers	
en exercice	19
présents	12
votants	13

L'an deux mil vingt cinq
Le trois décembre
le Conseil Municipal de la commune de SAINT-DOLAY
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
sous la présidence de Monsieur Patrick GERAUD, Maire.

Date de la convocation : 26 novembre 2025

Présents : CANAUX Patricia – CRESPEL Bruno – GONÇALVES Emmanuelle – HAMON Jean-Pierre – MALNOË Muriel – PELLION Stéphane – PERRAIS Isabelle– SIRLIN Isabelle - BERTET Audrey - DAVID Gaëlle - GURIEC Nicolas

Absent excusé :
CHESNIN Nicolas qui donne pouvoir à Gaëlle DAVID

Absents non excusés :
CHAZELLE Christine - DOUILLARD Lauriane - SAULNIER Vincent – ROUSSE Yannick – WACHNICKI Guillaume - BLANCHARD Wilhelm

Madame Patricia CANNAUX est nommée secrétaire de séance.

DÉLIBÉRATION N° 78-2025 – AVENANT AU MARCHÉ DE RÉHABILITATION ET DE L'EXTENSION DU CENTRE DE LOISIRS

Monsieur Le Maire présente au Conseil Municipal quatre avenants concernant les travaux du Centre de Loisirs :

Entreprise	Montant initial HT	Avenant HT	Montant final HT
Lot 2 : Gros-œuvre VIGNON Construction	76 713.09 €	+ 2 814.51 €	79 527.60 €
Lot 5 Menuiseries extérieures Atlantique ouvertures	57 230.26 €	+214.00 €	57 444.26 €
Lot 6 Menuiseries intérieures HERVY	30 990.52 €	+ 1 194.18 €	32 184.70 €
Lot 11 Électricité Pays de vilaine électricité	50 225.61 €	+ 642.97 €	50 868.58 €

Après délibération et vote à l'unanimité, le Conseil Municipal :
- Valide les avenants des lots 2, 5, 6 et 11 ;
- Autorise Monsieur Le Maire à signer les avenants.

Pour Extrait Certifié Conforme
A Saint-Dolay, le 04 décembre 2025

Le Maire,
P. GÉRAUD

